



Das Label der ausgewogenen Ernährung
Le label de l'alimentation équilibrée
Il marchio dell'alimentazione equilibrata

Cotisations et frais d'ouverture Fourchette verte Genève

Cotisations

Les cotisations sont adressées à chaque établissement labellisé.

Les montants des cotisations diffèrent selon la catégorie de l'établissement.

Cat.	Description	Cotisation
1	établissements indépendants, les associations/fondations de restaurants scolaires, les petites institutions	100.- / an
2	établissements fournis par un prestataire de service (entreprise de restauration)	300.- / an
3	institutions (hôpitaux, foyers médico-sociaux...)	300.- / an

Concernant la catégorie 2, les cotisations doivent être payées par le prestataire de service, respectivement l'entreprise de restauration.

Frais d'ouverture

Des frais d'ouverture de dossier ont été introduits dans le but d'impliquer davantage les candidats à une labellisation, certains d'entre eux exigeaient une part non négligeable de travail, sans qu'une labellisation suive.

Ils sont de 300.- quelque soit la catégorie d'établissement.

Si une labellisation a lieu la même année que l'encaissement des frais d'ouverture, la cotisation est exemptée.

Approuvé par le comité de Fourchette verte Genève le 2 février 2016

Fourchette verte Genève

Rue Agasse 45 - 1208 Genève - 022 329 11 78 - ge@fourchetteverte.ch - ccp 12-100422-6

www.fourchetteverte.ch - Avec le soutien des cantons et de Promotion Santé Suisse